

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction de 2 bâtiments résidentiels de 3 étages de 6 logements, pour un total de 12 logements, le long du boulevard Sainte-Anne, sur le lot 6 663 901 du cadastre du Québec.

1. Objet et assemblée publique de consultation

Lors de la séance ordinaire du 25 août 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction de 2 bâtiments résidentiels de 3 étages de 6 logements, pour un total de 12 logements, le long du boulevard Sainte-Anne, sur le lot 6 663 901 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 8 septembre 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Consultation écrite

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 27 août 2025 au mardi 9 septembre 2025, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district Pointe-au-Père, la rue du fleuve, l'avenue J.-Alexandre-Chevron, la rue des Vétérans et l'avenue de la Jeunesse.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

- c) en consultant le procès-verbal de la séance du 25 août 2025, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 27 août 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

PPCMOI – 2 immeubles de 3 étages pour 12 logements dans le lot 6 663 901 - District Pointe-au-Père

Lot concerné: 6 663 901 du cadastre du Québec
Zone H-1530
District Pointe-au-Père

Zone concernée:

H-1530

Zones contiguës:

H-1526, H-1527, P-1528,
H-1529 et H-1531

Type de Zonage

- A: Agricole
- AN: Aire naturelle
- C: Commercial
- F: Forestier
- H: Habitation
- I: Industriel
- P: Communautaire et utilité publique
- R: Récréatif

